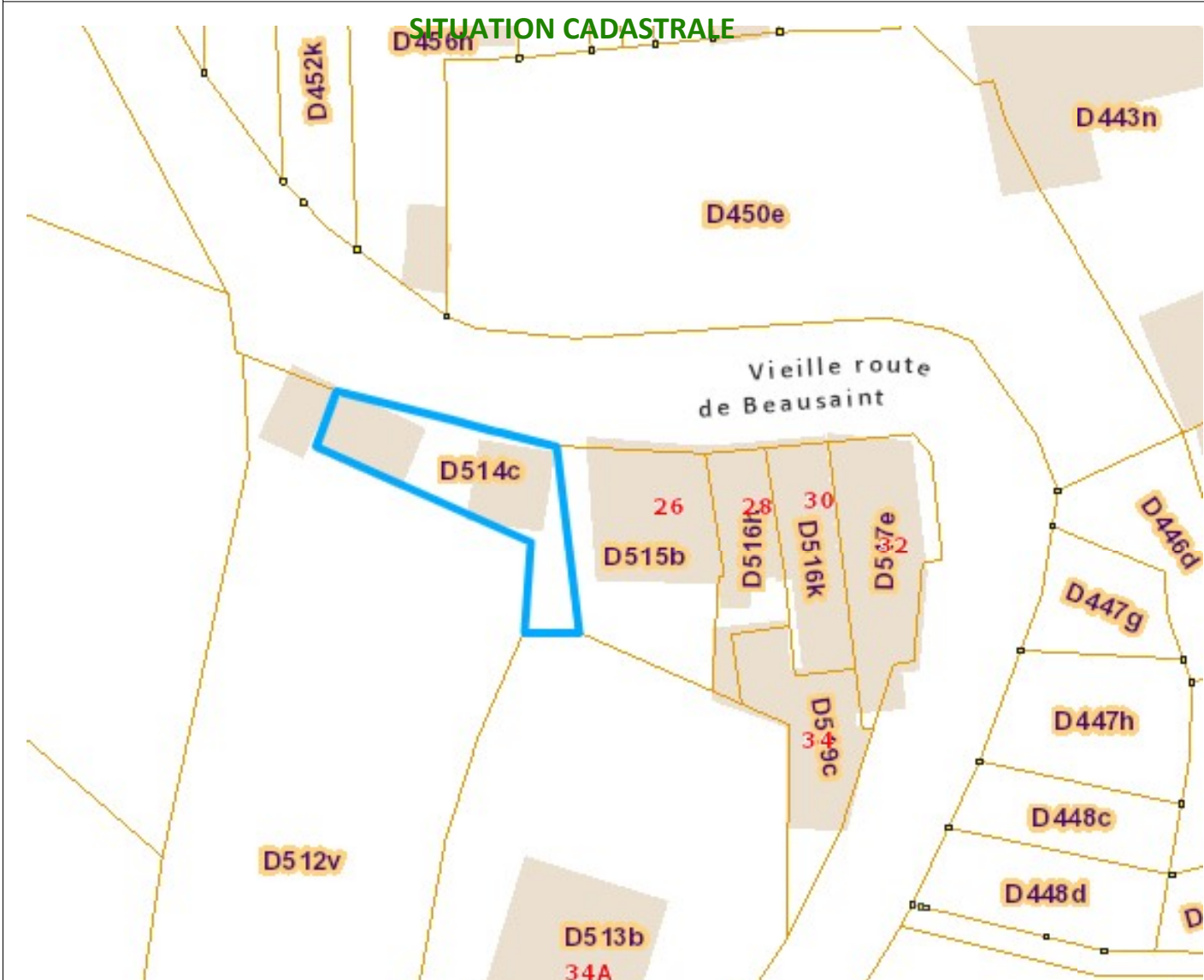


Province de Luxembourg
Ville de La Roche-en-Ardenne - 1° division/La Roche
Section D - " La Roche - Vieille route de Beausaint"

Plan de division en deux lots de la parcelle n° 514c



Administration de la Documentation patrimoniale. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite et/ou rendue publique au moyen de l'impression, de la photocopie, du microfilm, ou de quelque manière, sans le consentement préalable de la Documentation patrimoniale.



Marcourt, le 17 juillet 2023.

PROPRIETAIRES :
1/2 Corbusier Nicole
Rue du Lavoir. 3 - B.6980 La Roche E/A.
1/2 Son Maurice
Carrer Narcis Oller, Coma-Ruga, 2
E.43880 Vendreil Tarragona

SUPERFICIES MESUREES:
Lot A: 74 m².
Lot B: 40 m²

SYSTEME DE COORDONNES: locales

DOSSIER 22.2586

Echelle : 1/200°

PROCES VERBAL DE MESURAGE

Je soussigné Pierre PONCELET, Géomètre-Expert, domicilié 15, rue des Martyrs à B.6987 Marcourt, assermenté en cette qualité près du Tribunal de 1° Instance de Marche-en-Famenne, inscrit sur la liste officielle tenue par le Conseil fédéral des géomètres-experts sous le n° geo040663 déclare m'être rendu à La Roche-en-Ardenne, Vieille route de Beausaint, afin d'établir le plan de division en deux lots de la parcelle cadastrée Ville de La Roche - 1° div/La Roche - section C - n° 0514CP0000.,
Le lot A, non bâti, est repris au plan sous liseré rouge et les n° 2-5-14-12-15. Il a une contenance mesurée de 74 m².
Le lot B, non bâti, est repris au plan sous liseré bleu et les n° 2-7-8-6-4-5. Il a une contenance mesurée de 40 m².
Les limites sont reprises sur le plan de mesurage ci-joint :
- La limite de division est définie par les points 2 et 5 et est rendue contradictoire par ce plan.
- Le périmètre a été rétabli suivant l'occupation du terrain et procès-verbal de mesurage dressé par mes soins en date du 08/09/1995 et enregistré.

Coordonnées rectangulaires locales

N°	X	Y	Information
1	1005.14	1004.86	point non matérialisé
2	1003.78	1004.97	point non matérialisé
3	1005.48	990.49	coin de mur de soutènement
4	1005.46	997.41	coin de mur de soutènement
5	1003.38	998.11	point non matérialisé
6	1005.48	992.10	point non matérialisé
7	1006.64	1004.90	point non matérialisé
8	1008.45	992.24	point non matérialisé
9	1016.79	1005.17	coin de bâtiment
10	1008.59	1004.95	coin de bâtiment
11	1010.23	996.24	coin de bâtiment
12	991.30	1007.03	coin de bâtiment
13	988.04	1008.16	coin de bâtiment
14	989.75	1002.69	coin de mur de soutènement
15	999.21	1005.33	point non matérialisé

Fait à Marcourt, le 17 juillet 2023.
pour valoir ce que droit

Le Géomètre-Expert
Pierre Poncelet
geo040663

